7 Avril, 1846.

JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE,

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. J. TARDIF, agent, AU PALAIS DE JUSTICE.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDACTEUR EN CHEF.

Éducation. Industrie. Progrès.

Vol. III. No. 20

PARAISSANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(Payable d'avance.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul,	£1	0	0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul,	£1	0	0
Aux deux publications reunies,	£1	10	0

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, première insertion,	2s.-6d.
Dix lignes et au-dessous, première insertion,	3s.-6d.
Au-dessus par ligne,	4d.

Toute insertion subsequente, le quart du prix.
(Affranchir les lettres.)

Contemporains Illustres.

LORD JOHN RUSSELL.

Che sara sara.
Devise des Russell.

(Suite et fin.)

Il proposait d'ôter la franchise à tous les bourgs ayant moins de deux mille habitants ; il n'accordait plus qu'un représentant au lieu de deux à tous les bourgs dont la population ne dépassait pas quatre mille âmes ; par ce moyen, cent cinquante siéges devenaient disponibles dans le parlement, pour être répartis entre toutes les grandes villes non représentées jusqu'alors, et les principaux comtés, dont la représentation était doublée. Celle de Londres était portée de huit à seize membres : les tenanciers à 40 shillings étaient conservés.—Les corporations fermées des villes subissaient le sort des bourgs pourris ; leur privilége exclusif était remplacé par une disposition accordant le droit électoral à tout propriétaire ou locataire d'une maison d'un revenu annuel de 10 livres sterling.—Le nombre des membres de la chambre subissait une diminution.

Il fallut à lord John Russell une infatigable vigueur pour résister aux attaques multipliées des tories ; il défendit son projet, article par article, avec une opiniâtre persévérante, réfutant toutes les objections, et opposant aux fureurs de ses adversaires tantôt une raison haute et calme, tantôt une froide et pénétrante ironie. Le bill échoua d'abord à la chambre des communes ; le cabinet whig offrit sa démission au roi, qui préféra dissoudre le parlement et en appeler au pays. Les élections, opérées au milieu de la plus vive agitation, produisirent une majorité favorable au bill, qui fut adopté, le 21 septembre 1831, par 345 voix contre 236.

Cependant la victoire n'était pas gagnée ; restait à faire passer le bill à la chambre des pairs. Il y fut porté par lord John Russell, le 7 octobre, et rejeté sans amendement. Trois jours après, la chambre des communes fit une déclaration où elle déplorait la résolution de la chambre haute, persistant dans son adhésion aux principes du bill, et proclamant que les ministres avaient bien mérité de la patrie.

Le parlement fut prorogé ; l'Angleterre était en feu ; les pétitions, les associations, les insurrections se multipliaient ; on demandait à grands cris le maintien des ministres et la création d'un nombre de pairs suffisant pour assurer le succès du bill. Le parlement se réunit de nouveau le 6 décembre, et lord John Russell reparut à la chambre des communes avec un nouveau bill contenant quelques modifications ; il fut accepté comme le premier, et porté derechef à la chambre haute ; il y subit l'épreuve des deux premières lectures au milieu des débats les plus orageux ; la troisième fut renvoyée après Pâques. Lassé de la résistance acharnée de la chambre haute, le ministère whig demanda au roi une nouvelle création de pairs ; le roi refuse ; le ministère donne sa démission, elle est acceptée ; la nation entière se soulève ; la chambre vote une nouvelle adresse au roi, pour exprimer ses regrets du changement d'administration ; les tories s'efforcent vainement de composer un cabinet ; ils ne peuvent y parvenir, et le roi est obligé de rappeler le 16 mai les ministres qu'il avait renvoyés le 9. Impuissante à lutter plus longtemps, et menacée d'une *fournée* par le ministère, la chambre haute cède enfin ; après une protestation solennelle, lord Wellington déserte son banc, suivi de cent tories, et en leur absence le bill passe, le 4 juin 1832, à une majorité de 106 voix contre 22 ; il reçut la sanction royale le 7 du même mois, au milieu des transports de l'allégresse publique.—C'était le bill primitif de lord John Russell, sauf quelques modifications de détail.—Ainsi le nombre total des députés n'était pas changé ; il restait toujours fixé à 658, Cinquante-six bourgs étaient privés de la franchise ; trente ne nommaient plus qu'un député au lieu de deux ; trente-deux villes ou comtés, jusque-là privés de représentation, recevaient le droit d'élire chacun deux députés, et vingt autres en nommaient chacun un. En somme, l'Angleterre y compris le pays de Galles, nommait 500 députés, l'Irlande 105, l'Écosse 53. En cherchant le rapport de ces nombres au chiffre de la population dans les trois pays, il se trouve que l'Angleterre a 1 représentant pour 28,000 âmes, l'Écosse 1 pour 38,000, et l'Irlande 1 pour 76,000.

Tel est en substance ce fameux bill de reforme ; s'il laissa subsister, ainsi qu'on peut le voir par les chiffres que je viens de poser, une disproportion choquante dans la représentatation de chacun des trois pays qui constituent le royaume-uni, il n'en porta pas moins le nombre total des électeurs de quatre cents mille à un million ; en détruisant les *bourgs pourris* et le privilége des corporations, il débarrassa le principe de l'élection libre des fictions immorales qui l'étouffaient ; le parti tory se crut ou plutôt feignit de se croire frappé à mort ; il n'en était rien pourtant, car le bill, si hostile qu'il fût à la haute aristocratie, lui laissait encore de nombreux moyens d'influence dont elle a su profiter avec une merveilleuse sagacité. Les whigs, aristocrates modérés, mais foncièrement aristocrates, tout en portant le scalpel dans la partie la plus gangrenée de l'ancien système, n'osèrent par respect pour les traditions feodales, toucher à l'institution des francs-tenanciers (*freeholders*) électeurs à 40 shillings de revenu. On conçoit sans peine quelle garantie d'indépendance peuvent présenter de tels électeurs ; bien plus, les tories arrachèrent aux auteurs du bill la concession du droit électoral aux fermiers même sans baux (*tenants of will.*) à la seule condition de payer une ferme de 50 livres strl. ; disposition qui, combinée avec l'obligation de voter au scrutin ouvert, maintint ces fermiers dans un état obligé de dépendance vis-à-vis des grands propriétaires. Aussi le parti tory, décimé aux deux tiers lors de la première élection générale qui suivit le bill de réforme, n'a-t-il pas tardé à se renforcer de plus en plus aux élections de 1835, 1837 et 1841. Il est aujourd'hui maître du pouvoir à une imposante majorité ; mais il ne l'est qu'à la condition de continuer, pour ainsi dire, le système de ses adversaires. Le bill de réforme fut le premier pas des whigs dans la voie des innovations ; ils ne s'y arrêtèrent plus, et, pendant dix ans, malgré les attaques d'une opposition chaque jour plus redoutable, ils n'ont pas cessé de porter la cognée aux branches du vieil arbre. Je ne puis qu'énumérer ici succinctement toutes les reformes qu'ils ont tentées ou accomplies, mais cette énumération suffira pour mettre le lecteur à même d'apprécier les titres de lord John Russell à l'estime des contemporains et de la postérité ; car c'est l'illustre descendant des Bedford qui, durant ces dix années, a commandé avec éclat, discipliné, contenu et guidé la grande armée des réformistes ; c'est à l'aide de son talent d'orateur, plus sévère que brillant, mais plein de force et de logique, et de son influence de chef de parti, que le premier ministère whig, celui de lord Grey, est parvenu, de 1832 à 1834, à lutter pour la première fois avec avantage contre les abus de l'organisation aristocratique du pays c'est par lui que l'église protestante d'Irlande se vit d'abord frappée par la suppression de dix évêchés et d'une foule de sinécures ecclésiastiques ; c'est par lui que fut soulevée pour la première fois l'importante question de la mutation des dîmes en une rente foncière ; et plus tard, quand le ministère Grey fut disloqué, quand lord John Russell fut devenu, sous le ministère Melbourne, le chef réel du cabinet, c'est lui, c'est à ses efforts persévérants que revient l'honneur de la réforme des corporations municipales, qui composaient une sorte d'état dans l'état, de la conversion définitive des dîmes en une rente foncière, de la refonte de l'ancienne loi des pauvres, qui, au lieu de porter remède à une de plaies les plus cruelles de l'Angleterre, ne tendait qu'à l'élargir ; c'est encore lord John Russell qui a présidé aux innovations accomplies dans l'état civil et l'instruction publique, à l'adoucissement des lois criminelles, à la repartition plus égale des revenus ecclésiatiques, et au complet affranchissement des esclaves. Si, sur les deux questions importantes des taxes et de la nature des propriétés de l'église, il n'a pu faire triompher les idées modernes, il a du moins préparé l'opiniion publique à une solution qui s'effectuera tôt ou tard dans ce sens.—C'est enfin lord John Russell qui, après une lutte glorieuse, tombant du pouvoir, vaincu sous le nombre, a lancé comme un Parthe à ses ennemis victorieux la formidable question de la liberté commerciale et de la taxe du pain.

Telle est en résumé l'existence de lord John Russell ; elle est pure, noble et belle ; elle lui a valu à bon droit la confiance, l'affection de ses amis, et l'estime de ses ennemis. Après dix ans de ministère, non-seulement il n'a point été amoindri (chose rare) par l'exercice du pouvoir, mais il est sorti des affaires plus grand qu'il n'y était entré.

Sa vie privée a toute la dignité austère et simple qui caractérise sa vie publique.

Homme d'état de premier ordre, lord John Russell est de plus un écrivain distingué. Il a publié divers ouvrages sérieux d'un haut intérêt, et dont je ne puis donner ici que les titres. Le premier est intitulé : *Essay of the history of the English gouvernment and constitution:* le second, *Memoirs of the affairs of Europe, from the peace of Utrecht to the present time* (trois volumes ont paru, mais l'ouvrage n'est pas encore achevé.) Il a publié un troisième ouvrage, *The establishment of the Turks in Europe* ; et enfin un quatrième moins important, sous ce titre : *The causes of the French revolution.* Lord John Russell a composé de plus en 1823, une tragédie intitulée : *Don Carlos, or persecution,* qui n'eut pas de succès au théâtre.

Pour compléter cette notice, il ne me reste plus qu'à reproduire un portrait de l'homme et de l'orateur, tracé par un écrivain anglais ;

Lord John Russell est un tout petit homme, qui n'aurait pas 5 pieds de vos mesures ; son exiguité le rajeunit presque ; on ne lui donnerait pas les 50 ans qu'il a. Une tête large par le front, mince par le menton, formant un peu le triangle ; des cheveux châtains, courts et clairsemés, de grands yeux surmontés de sourcils bien arqués, un visage pâle, calme, doux et flegmatique, où perce une arrière-finesse, voilà ce qui frappe en son air ; sa façon de dire est parfaitement d'accord avec son extérieur modeste et paisible ; sa voix est faible, mais distincte ; tandis qu'il parle, son corps ne s'anime guère plus que son discours ; toute son action consiste à glisser sur son dos sa main gauche pour aller saisir le coude de son bras droit, et a se balancer indéfiniment dans cette attitude. Il s'exprime simplement et sans efforts: sa phrase est froide et sèche, mais claire et concise. Ecrivain plus serré qu'élégant, il apporte dans ses improvisations, ses habitudes de style écrit....Il ne dit que ce qu'il est nécessaire de dire, mais il dit tout ce qu'il veut dire ; son sarcasme, bien que glacé, n'en est pas moins incisif ; la lame du poignard n'a pas besoin d'être rougie au feu pour blesser profondément. Sa sérénité est inexpugnable ; il est aussi parfaitement calme à la défense qu'à l'attaque ; il n'a point ces étincelles soudaines qui électrisent et embrasent une assemblée, mais il a cette lueur paisible et constante qui la guide et l'éclaire. C'est un esprit serieux, plein d'idées applicables, résumées et résolues.

SPORT ET CHRONIQUE

DE PARIS.

Février 1846.

(Suite.)

Mais laissons de côté le lansquenet et passons à des scènes plus calmes et plus dignes. Dimanche dernier, les portes de l'Abbaye-aux-Bois se sont ouvertes à une société nombreuse et choisie. Mme Récamier avait convoqué le ban et l'arrière ban de ses nombreux amis pour entendre Mlle Bertrand, jeune primadonna récemment arrivée d'Italie. Par un rare privilége, dont seule elle a le secret, Mme Récamier a conservé par l'aménité de ses manières et les grâces de son esprit, l'empire qu'elle dut autrefois aux charmes de sa personne et aux séductions de sa beauté. La réunion offrait un spectacle intéressant par le grand nombre de célébrités qui la composaient et par les contrastes que l'on y remarquait. Dans l'embrasure d'une fenêtre étaient assis M. de Châteaubriand et M. le chancelier de France, le duc Pasquier ; c'étaient *le génie* et *le savoir-faire.* Plus loin, M. le ministre de l'instruction publique tendait avec affectation à l'un des principaux membres du conseil royal, cette même main qui avait signé les fameuses ordonnances de décembre. M. Molé causait avec M. Alfred de Vigny, et les deux académiciens semblaient cette fois parfaitement d'accord sur leurs doctrines littéraires et dans l'appréciation de la politique impériale. Toutes les haines de partis, toutes les divergences d'opinions, les controverses de la pensée se taisent à la voix d'une femme dont le salon est pour ainsi dire un terrain neutre. Mlle Bertrand qu'il s'agissait de juger, est jolie ; elle possède une voix de contralto très étendue, et le profond sentiment musical qui l'anime rappelle le talent de la Pisaroni. Dans la scène finale de *Romeole Giulietta,* de Vaccai, Mlle Bertrand a obéi à une véritable inspiration tragique. Mlle Rachel qui faisait partie du brillant auditoire, vivement émue, est venue complimenter la jeune cantatrice et lui a prodigué des encouragemens d'autant plus précieux, que, joignant bientôt l'exemple au precepte, notre grand tragédienne a consenti à dire quelques vers d'un de ses plus beaux rôles. Cette agréable surprise a été accueilli avec la plus vive reconnaissance et a dignement terminé cette agréable matinée.

Après la tragédie, la sculpture ; après Mlle Rachelle, le comte d'Orsay. Personne n'ignore que le comte d'Orsay est un artiste plein de talent et qu'il pourrait prétendre à l'Institut, si l'envie lui en prenait. Sa dernière statuette de l'empereur Napoléon, un petit chef-d'œuvre, n'en restait pas moins confiné dans les magasins de Susse. Elle n'avait personne pour la vanter, pour la prôner, et elle demeurait ensevelie au milieu d'une foule de plâtres indignes, ; désolé d'un abandon si injuste ; le comte de.... se rappella qu'il avait promis de veiller sur l'œuvre de son ami. La première idée, et elle était bonne, fut de faire transporter la statuette au Jockey-Club. Jamais salle d'exposition ne valut les salons du Jockey-Club. Amoureux de toutes les gloires, amis des arts, généreux et prodigues, les membres du Club devaient s'intéresser à l'image du prince le plus populaire qui se soit assis sur le trône de France. Tout allait pour le mieux, lorsqu'un esprit juste et loyal crut devoir s'opposer à l'exhibition de la statuette impériale, et il avait mille fois raison. L'empereur n'a plus d'ennemis, il ne lui reste que des admirateurs. Tous les partis sont fiers de son génie conquérant et civilisateur ; sa mémoire ne périra jamais. Mais un Club est un salon public, qu'il faut prendre garde de transformer en arène politique. Si vous admettez aujourd'hui la statuette de l'Empereur, pourquoi demain n'admettrez-vous pas celle du roi Charles X ? Enfin tous les régimes qui ont gouverné la France depuis la révolution de 1789 auraient aussi au Jockey-Club, pour leurs statuettes, droit de bourgeoisie. Il n'y avait qu'un moyen de trancher la question ; la statuette de l'Empereur a été soumise au scrutin secret. Sera-t-elle admise ? Sera-t-elle ajournée ? Jamais si illustre candidat n'avait remis son sort aux hasards du scrutin. Voyez-vous une pareille gloire *blackbollée !* Mais les membres du Jockey-Club avaient trop d'esprit national pour faire subir l'affront d'un refus à l'image du plus grand héros des temps modernes. Napoléon a été reçu à l'unanimité au Jockey-Club.

Le grand *steeple chase, le steeple chase* monstre, a triomphé de tous les obstacles ; il a obtenu un plein succès ; les engagemens ont atteint le chiffre magnifique et inespère de quarante-deux nominations : *Alice Gray,* ¦*Cattonian,* à M. Eugène Crémieux.—*Austerlitz,* à M. Robert Cowens.—*Pledge,* à M. Edourd de la Motte. —*Latitat,* à M. Bewill.—*Hack,* à M. le baron Nathaniel de Rothschild—*Candia,* à M. le comte Curial.—*Tiger,* à M. J. Reiset.—*Lancet,* à M. Hay.—*Culverthorpe,* à M. Tilbury. *Eugène Sue,* à M. Neales.—*Eagle,* à M. Brooke,—*Cure All,* à M. Loft.—*Vanguard,* à M. Oliver.—*Ragman,* à lord Edward Russell. —*Veluti,* à M. Martin.—*Consul.* à M. le baron L. de Rothschild.—*May-Day,* à M. Wells.—*Sacrifice,* à lord Glamis.—*The Scavenger, Fox Berry, Jack,* à M. le capitaine Pearce.—*Regalia,* à M. de Rodes.—*Pioneer,* à M. W. Taylor.—*Little Tommy,* à M. Vevers.—*Carlow, Chance,* à M. Laubden.—*The Premier, The Spy,* à M. Collins.—*Coheiress,* à M. Bradley.—*Discord,* à M. Drake.—*Patriot,* à M. Irwin.—*Forester, Recruit,* à sir W. M. Stanley.—*Hawkstone,* à M. J. Anderson.—*Cræsus,* à M. le capitaine Campbell.—*The Roarer,* à M. le comte de Chesterfield.—*Artful Dodger,* à M. King.—*The Page Wilton,* à M. W. K. Rogers.—*The Kicker, Grace Darling,* à M. le capitaine Oliver.

Le 19 avril, la jolie vallée arrosée par des courans d'eau et encadrée d'arbres, car on nous promet des arbres de même des feuilles pour le 19 avril ; la vallée qui se prolonge depuis Berny jusqu'à Verrières, changera son aspect, ordinairement si calme, pour prendre un air de fête ; elle ne se reconnaîtra plus elle-même. C'est que de tous les environs, de vingt lieues à la ronde, de Paris surtout, une foule immense sera accourue, et se pressera pour voir un véritable *steeple chase.* Jusqu'à présent nous n'en avions eu que des parodies. Le terrain a été admirablement choisi et disposé. Des tribunes adossées à la route de Versailles à Choisy, on découvre toute la vallée. De chaque côté de la ligne que les chevaux auront à parcourir, les cavaliers et les voitures se rangeront et formeront une haie vivante ; les jockeys seront pesés devant les tribunes et en vue des spectateurs. Pendant le pesage on aura tout le temps d'admirer des chevaux de pur sang, tels qu'il en vient peu en France, et qui réunissent presque la vitesse des chevaux de course à la vigueur des chevaux de chasse. Pendant quatre milles, on les verra bondir sur le terrain le plus lourd, et franchir les obstacles les plus terribles avec des poids de 140 et de 180 livres ; et parmi eux il en est plus d'un dont les propriétaires refuseraient 40,000 fr. Les chevaux les plus en réputation en Angleterre ont été engagés, en première ligne *Vanguard, Eagle, Ragman* et *the Page,* et voilà pour les chevaux ; quant aux sportsmen, ce sont les premiers : lord Chesterfield, lord Edward Russel, lord Glamis, sir Massey Stanley.

La meilleure tribune est réservée aux souscripteurs, à ceux qui ont fondé le prix du *steeple chase* ; seuls ils pourront entrer dans l'espace compris entre les tribunes et les voitures et assister au pesage.

Quel magnifique spectable ! les chevaux s'élancent ; d'abord aux pieds des spectateurs, c'est une haie et un *book* qu'ils franchissent ; puis une rivière artificielle, défendue par une autre haie, enfin les redoutables clôtures du parc d'Anthony. Une fois dans les prairies de Verrières, ils reviennent sur leurs pas, retraversent le parc, sautent de nouveau la rivière et terminent la course au milieu des spectateurs, après avoir parcouru quatre milles et franchi vingt obstacles des plus difficiles.

Un moment les commissaires ont craint d'être obligés de renononcer à cet admirable tracé. Le parc était le complément indispensable de cette belle course ; sans le parc plus de *steeple chase.* Après avoir obtenu du propriétaire la la permission de traverser son parc, il fallait encore obtenir de lui le sacrifice de quelques arbres trop rapprochés et qui rendaient impossible le passage des cavaliers. Un chanteur tient à sa voix, une danseuse à ses jambes, un ministre à son portefeille, un propriétaire peut bien tenir à ses arbres. La négociation était délicate et demandait une certaine habileté. La cause du *steeple chase* a été chaudement plaidée par le comte de Naublanc, et, chose aussi rare qu'heureuse, elle a trouvé presque des avocats dans ceux qu'elle semblait avoir pour adversaires. Les propriétaires se sont laissé attendrir avec une grâce qui double le prix de leur bonne volonté. Autrefois le parc appartenait à M. Michalon, *ex-carrossier de la cour ; il appartient* aujourd'hui à son fils, M. Michalon, et à M. Garnier, son gendre. Les sportsmen de Paris leur doivent des remercimens.

Le prix, qu'on ne l'oublie pas, est de 10,000 fr., les entrées, à 500 fr. chaque, s'élèvent à 21,000 fr. ce sera donc une somme de 31,000 fr. pour le vainqueur.

Après cette mémorable course, on espère que la journée se terminera par une steeple chase de *gentlemen-riders.* Le propriétaire de l'auberge du *Bœuf-Couronné* a déjà loué des fenêtres de sa maison à raison de 100 fr. l'une. Qui sait si la veille de la course elles ne seront pas cotées à la Bourse avec prime ?

Mais tous nos plaisirs ne se concentrent pas dans les bals et dans les hippodromes. Les théâtres sont un besoin de première nécessité pour Paris. Le goût du théâtre est inné dans la bourgeoisie parisienne ; c'est pour elle un délassement de ses travaux, une consolation de ses peines, et on ne saurait raconter tous les petits manéges, toutes les transactions galantes, qui se commettent pour obtenir des billets de spectacle. Un ancien pensionnaire de la Comédie-Française, qui, pendant trente ans, y joua les *utilités,* avait compris tout le parti qu'il pouvait tirer d'une habile distribution de billets de faveur. Cet artiste ne touchait que de faibles appointemens, et cependant c'était un fin gourmet. Grâces à d'aimables et de spirituelles flatteries près des sociétaires, billets ne lui manquaient pas ; il en avait toujours les poches et les mains pleines. Il imagina, à l'aide de ses billets de faveur, de faire connaissance et de se lier d'amitié avec tous les maîtres d'hôtel des grosses maisons de Paris, avec les premiers fournisseurs de comestibles et de bons vins. Il était parvenu à établir entre le service de ses billets et le service de sa table une telle concordance et une telle régularité, que ce n'étaient chaque jour pour lui que fins dîners, savoureuses primeurs, vieilles bouteilles de Bourgogne ou de Bordeaux oubliées, venaisons prohibées et raretés gastronomiques de toutes les parties du monde. Marivaux, Molière, Corneille et Racine, Talma et Mlle Mars, étaient les Dieux pourvoyeurs de sa table et les agens secrets des jouissances de son estomac. Que de cœurs jeunes et innocens, que de cœurs même expérimentés se laissent entraîner et séduire par des assiduités de billets de spectacle ! Tout ce qui touche au théâtre est donc événement à Paris ; il n'est question, depuis quelques semaines, que d'un privilége nouveau qui serait accordé à M. Alexandre Dumas. Nous ne répéterons pas ce qui a été dit et amplifié à ce sujet ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'hier lundi seulement, la commission de surveillance des théâtres a été appelée à donner son avis à la fois sur la suppression de trois théâtres, des Funambules, du théâtre de M. Comte, dit-on, et sur la crétion d'un théâtre nouveau. Nous avons de fortes raisons de croire que ces mesures seront approuvées par la commission et très prochainement signées par le ministre de l'intérieur.

Nous avons été attendri hier par le plaidoyer, plein d'esprit et de style, de George Sand, en faveur de Debureau ; Debureau, comme le dit ce grand écrivain, *le dernier des Pierrots au point de vue de l'histoire, le premier des Pierrots au point de vue de l'art et du talent !* Nous faisons des vœux avec George Sand, pour que l'artiste survive au théâtre qu'il a illustré.

CHARLES DE BOIGNE.

CHEMIN DE FER.

—Puisque les chemins de fer sont toujours la *furia francese,* voici un relevé qui intéressera tout le monde : c'est celui de la grande ligne vertébrale qui se forme en Europe depuis l'embouchure du Tage jusqu'à Kœnigsberg, capitale de la Prusse orientale.

Voici le dénombrement et les longueurs des tronçons qui composeront cette ligne gigantesque :

1o. De Lisbonne à Madrid, par Alcantara, Almaraz, Talavera, Escalona, kilomètre	560
2o. De Madrid à la frontière de France près Bayonne, par Calatayud, et Pampelune	400
3o. De Bayonne à Bordeaux	180
4o. De Bordeaux à Orléans par Angoulême, Poitiers, Tours	460
5o. D'Orléans à Paris, ouvert à la circulation depuis 1843	133
6o. La grande ligne du nord, de Paris par Creil, Clermont, Amiens, Arras, à Lille et Valenciennes	336
7o. De la frontière de France, ou plutôt de Valenciennes à Bruxelles	84
8o. De Bruxelles à Liège, exécuté par le gouvernement belge	76
9o. De Liège à Aix-la-Chapelle et à	